



Ecole de musiques & de danse du Penthièvre

Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre (EMDP)

Espace des Olympiades - 22400 LAMBALLE

Tél. : 02 96 50 94 75 - Fax : 02 96 31 97 07

www.emdp22.fr

Année scolaire 2011/2012

Nouvelle inscription

Elève	
NOM : Prénom :	
Date de naissance : / / Lieu de naissance : Dépt : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Scolaire : <input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> primaire <input type="checkbox"/> secondaire <input type="checkbox"/> supérieur (joindre un certificat de scolarité) Etablissement scolaire en 2011/2012 : Classe :	
Adulte : <input type="checkbox"/> Activité professionnelle Profession : <input type="checkbox"/> Retraité Dernière profession exercée :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone domicile :	Téléphone portable :
Téléphone professionnel :	E mail :
Représentant légal	
Nom : Prénom :	
Lien de parenté : Profession:	
Domicile identique à l'élève : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Téléphone portable :	
Téléphone professionnel : E mail :	

Les informations concernant le niveau scolaire et la profession sont demandées à titre statistique

Pour les nouveaux élèves	
<input type="checkbox"/> Eveil musique et danse (né en 2005, 2006 ou 2007)	<input type="checkbox"/> Atelier petite enfance (né en 2007 ou 2008, accompagné d'un parent)
<input type="checkbox"/> Formation instrumentale : Instrument principal :	
(Autre choix d'instrument en cas de liste d'attente) :	
Pratique collective :	
Niveau de Formation Musicale :	<i>A compléter avec la secrétaire lors du dépôt du dossier</i>
Horaire de formation musicale :	
<input type="checkbox"/> Parcours découverte	
<input type="checkbox"/> Formation musicale :	<input type="checkbox"/> Pratique collective seule :
<input type="checkbox"/> Danse contemporaine : niveau :	
L'élève a-t-il déjà pratiqué une activité artistique (type d'activité, niveau atteint, lieu) :	

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement général et m'engage à le respecter. J'ai eu connaissance des tarifs appliqués et sais que les droits d'inscription sont dus en totalité même en cas d'inscription tardive ou d'abandon en cours d'année. Pour les nouveaux élèves uniquement, une période d'essai est prévue jusqu'au 15 octobre. Passée cette date et sans information contraire écrite de votre part, l'inscription sera définitive pour l'année scolaire.

En cas de règlement par **tickets loisirs CAF** ou **chèques Ti'pass**, merci de les déposer au secrétariat **avant le 15 octobre 2011**. Le règlement des frais de scolarité se fait à la Trésorerie de Lamballe à réception du titre exécutoire.

Fait à, le

Signature du représentant légal :

Joindre obligatoirement à ce formulaire

une copie de la taxe d'habitation + un certificat médical pour les élèves en danse et en chant + l'autorisation de publication signée + l'Accusé de Réception timbré.